

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1430

présenté par
M. Christophe, rapporteur et Mme Le Nabour, rapporteure

ARTICLE 11

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« présent article »

les mots :

« premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.